

EDITO

Nous abordons avec sérénité ce dernier trimestre de l'année. En cette rentrée, nous avons procédé aux recrutements de plusieurs professionnels afin de renforcer nos équipes pluridisciplinaires. Nous ont rejoints : un médecin collaborateur, deux infirmières en santé au travail, et un technicien hygiène et sécurité. Par ailleurs, nous avons profité de l'été pour relooker totalement notre site internet : www.sist24.org et le rendre plus accessible à nos adhérents. En plus d'avoir une vue complète de nos missions et actions au service de vos entreprises et de vos salariés, vous pouvez également prendre vos rendez-vous en ligne et, il est aussi possible maintenant, de télécharger un bulletin d'adhésion. Figurent aussi nos prochains rendez-vous. Ce ne sont pas moins de trois nouveaux événements que nous vous proposons en octobre et novembre sur des thématiques variées : qualité de vie au travail et santé des dirigeants, santé auditive au travail, sevrage tabagique. Ces réunions d'informations sont des moments privilégiés pour échanger, vous documenter, et vous apporter conseils et services au plus près de vos entreprises. Au plaisir de vous accueillir très prochainement.



Philippe FRANCOIS
Président du Conseil d'Administration

UNE QUESTION ?

Contactez, Laurent EECKE,
directeur du SIST Périgueux-Sarlat-Nontron
Tél : 05 53 45 45 00

Avançons ensemble...

Chers adhérent(e)s,
Nous vous accompagnons pour certain(e)s depuis de nombreuses années. Avec l'entrée en fonction de notre nouvelle gouvernance, et de nouveaux services offerts par nos équipes en cette rentrée, il nous a semblé pertinent de recueillir votre avis afin d'être davantage à votre écoute. Pour cela nous vous remercions de bien vouloir répondre à cette enquête de satisfaction.

Quelques minutes suffisent.

Vos réponses nous permettront de mieux cibler vos attentes, au plus près de vos besoins.

Avec nos remerciements,

Philippe FRANCOIS,
Président du SIST Périgueux-Sarlat-Nontron

Pour répondre à notre enquête :

Il vous suffit de [cliquer ici](#) ou de vous rendre sur notre site internet : www.sist24.org

.....

Questions au...

Dr PRISSÉ sur les Maladies à Caractère Professionnel

Parmi les missions dévolues aux Services de Santé au Travail, la traçabilité des expositions professionnelles et la participation à différentes études sont peut-être les moins connues et pour autant, leur rôle est tout aussi primordial pour faire évoluer la réglementation. Depuis 2007, le Dr PRISSÉ participe, avec plusieurs médecins volontaires, notamment pour notre service, les docteurs CALMON, FATOUT, FRITSCH, LABRUE, LOZE, MICHAL-LON, PARIS, PONTOIRE et TROMAS, au programme de surveillance des Maladies à caractère professionnel/MCP en région Aquitaine. En juillet, les données et statistiques recueillies ont fait l'objet d'une publication (à consulter sur notre site internet)

Qu'appelle-t-on Maladie à Caractère Professionnel ?

C'est une maladie ou un symptôme que les médecins, et plus particulièrement les médecins du travail, jugent susceptible d'être d'origine professionnelle, mais qui n'a pas fait l'objet d'une reconnaissance en maladie professionnelle. Cette notion a été définie par le législateur afin de contribuer à l'évolution des tableaux de maladies professionnelles et au repérage des nouvelles maladies liées au travail.

.....

Prévention

Le problème des addictions dans le milieu du travail

La CPME 24, en collaboration avec les Services Interentreprises de Santé au Travail de Bergerac et de Périgueux-Sarlat-Nontron, organisait, le 22 septembre, une rencontre entre dirigeants d'entreprises sur le thème des addictions en milieu professionnel. Les consommations d'alcool, de médicaments et de drogues illicites peuvent mettre en danger la santé et la sécurité des salariés et être à l'origine d'accidents du travail. Le Dr Vanessa Tate-Richier, médecin du travail, diplômée en addictologie, a expliqué comment identifier, prévenir et traiter les dépendances en entreprises et a apporté des réponses tant sur la mise en place de mesures collectives que sur la gestion des situations individuelles, rappelant que la pierre angulaire restait le règlement intérieur de l'entreprise pour bien encadrer les droits et devoirs de chacun.

De nouveaux rendez-vous seront programmés dans les mois qui viennent, notamment avec l'ANPAA 24.



Le SIST accompagne les policiers

La Préfecture de la Dordogne et le Service Interentreprises de Santé au Travail ont signé une convention de médecine de prévention concernant le suivi médical des risques professionnels des effectifs de police nationale de la Dordogne. Le Service Interentreprises de Santé au Travail assurera, la surveillance médicale réglementaire des 265 agents de la DDSP 24 (commissariats de Périgueux et Bergerac, et Direction

Départementale de la Sécurité Intérieure). Le SIST qui est au service de 6.547 entreprises adhérentes de Dordogne et 45.881 salariés pour conseiller les employeurs,



La directrice départementale de la sécurité publique, la préfète et le président du SIST

les salariés et leurs représentants afin de préserver leur santé tout au long de leur vie professionnelle accompagne donc aujourd'hui l'État et plus particulièrement la police de Dordogne. « Par cette convention, nous allons assurer un suivi pérenne de la santé et de la prévention médicale des policiers de Dordogne avec nos médecins du travail. C'est un choix d'engagement et de citoyenneté. Ces fonctionnaires sont au quotidien au service de la population, à notre tour de les accompagner dans leurs missions ! » indique Philippe FRANCOIS, président du SIST de Dordogne.

« Merci au SIST qui mobilise ses ressources médicales et ses équipes pour que les policiers de notre département, et demain les autres fonctionnaires, puissent bénéficier d'une médecine de prévention » a souligné Anne-Gaëlle BAUDOIN-CLERC, Préfète de la Dordogne

les Maladies à Caractère Professionnel (suite de l'interview du Dr PRISSÉ)

Comment avez-vous procédé pour cette étude ?

Cette étude repose sur un réseau de médecins volontaires qui, durant deux périodes de deux semaines consécutives sur un an, signalent toutes les MCP rencontrées lors des visites médicales. Une exploitation statistique de ces données est ensuite réalisée par l'Institut Santé Publique France en partenariat avec l'Inspection Médicale du Travail. Les patients sont informés de cette démarche qui reste cependant, bien évidemment, anonyme : l'identité du salarié ou de l'entreprise n'étant jamais communiquée.

Quelles sont les pathologies les plus fréquentes relevées ?

Sans surprise, sur la période 2007-2015, les Troubles Musculo-Squelettiques sont les pathologies les plus fréquemment signalées en MCP. Ce sont aussi les plus reconnues au titre des Maladies Professionnelles. Cette étude met également en évidence d'autres catégories de maladies ou symptômes liés au travail pour lesquels il n'existe pas de tableau à ce jour. La souffrance psychique, fait l'objet de près d'un tiers des signalements de MCP par exemple.

Quels conseils donneriez-vous afin de prévenir les risques ?

Chaque cas est particulier et nécessite une étude approfondie de l'organisation du travail.

Dans le cadre d'une démarche de prévention, nos IPRP, ergonomes et techniciens, sont de précieux alliés et il ne faut pas hésiter à nous solliciter.

Agenda

Prenez date. Votre Service de Santé au travail animera les rendez-vous suivants :

► **Semaine Qualité de Vie au travail, le mercredi 11 octobre 2017**, de 9h/12h, dans les grands salons de la préfecture, rencontre régionale co-organisée avec le groupe AFNOR sur le thème « Qualité de vie au Travail et Santé des dirigeants » ;

► **Semaine nationale de la santé auditive au travail, le mardi 24 octobre**, à partir de 9h30, à Périgueux, audiogrammes, et à 10h45, sensibilisation au bruit et aux risques associés. **Le mercredi 25 octobre**, à Nontron, un stand d'information sera à votre disposition ;

► **Mois sans tabac**, le SIST affichera sa mobilisation pendant tout le **mois de novembre**, par des stands dans ses locaux de Périgueux et de Sarlat où vous trouverez diverses documentations.